

# Avant saison : un demi-million de touristes pour 5 millions de nuitées, essentiellement dans l'hébergement professionnel

**E**n avant saison, 558 000 touristes séjournent en Corse, sept sur dix dans le cadre d'un séjour d'agrément. Ce sont essentiellement des groupes de plus de 50 ans qui viennent sur l'île pour la première fois. Les deux tiers sont français et les étrangers sont en majorité originaires d'Allemagne et d'Italie. Les touristes étrangers utilisent surtout les voies maritimes pour accéder à l'île alors que les Français arrivent davantage en avion. Ce tourisme d'agrément génère 3,4 millions de nuitées dont 79 % dans des hébergements marchands professionnels, le plus souvent en hôtels et campings. Les locations de particulier à particulier représentent 20 % des nuitées. Les séjours, fortement concentrés dans les deux régions les plus touristiques de l'île (Extrême Sud et Balagne), sont le plus fréquemment centrés sur une semaine. Leur réservation est quasi systématique. Malgré un fort taux de motorisation, ils sont 60 % à séjourner dans un seul territoire. Ils pratiquent peu d'activités payantes et repartent globalement satisfaits de leur séjour.

Le tourisme affinitaire, composé de 106 000 personnes, qui viennent chez des amis, au sein de la famille ou dans leur résidence secondaire, génère 1 million de nuitées. Ces touristes utilisent plus souvent l'avion et leurs séjours sont moins centrés sur la semaine.

La Corse accueille également 56 000 touristes professionnels pour 293 000 nuitées. Privilégiant l'avion, ces voyageurs, essentiellement français, restent majoritairement 4 nuits ou moins, le plus souvent dans la région ajaccienne.

Magali Bonnefont ; Aude Genovese-Bolley ; Barbara Luquet, Insee

En 2017, 558 000 touristes ont séjourné en Corse en avant saison (départs de Corse entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 juin) pour un total de 4,8 millions de nuitées.

Parmi eux, 72 % ont effectué un séjour d'agrément et 19 % sont venus rendre visite à de la famille, des amis ou séjourner dans leur résidence secondaire (tourisme affinitaire) (*définitions*). Enfin, 9 % ont voyagé pour motif professionnel (*figure 1*).

## Touristes d'agrément : une majorité de groupes de plus de 50 ans, primo-visiteurs

Les touristes d'agrément sont essentiellement des couples (39 % des touristes) et des groupes d'amis (27 %). Les personnes voyageant seules ou en famille sont minoritaires (*figure 2*). La moyenne d'âge du groupe est assez élevée. En particulier, les personnes voyageant entre amis et les couples ont majoritairement plus de 50 ans. Dans les familles, la moyenne d'âge diminue : deux tiers ont moins de 50 ans. Les moins de 25 ans sont peu fréquents.

Ces touristes viennent aux deux tiers de France (DOM compris), principalement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), d'Île-de-France ou d'Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 3*). Les touristes étrangers résident surtout en Allemagne et en Italie (*figure 4*).

Plus de la moitié des touristes d'agrément (56 %) visite la Corse pour la première fois depuis cinq ans. Seulement un quart est

venu au moins deux autres fois au cours des cinq dernières années.

Parmi ces touristes, six sur dix avaient choisi la France comme destination pour leurs vacances en été 2016 (76 % des Français contre 40 % des étrangers). Les touristes étrangers ont plus souvent été dans d'autres îles (10 % contre 4 % des Français), où dans un autre pays de Méditerranée (23 % contre 12 %).

Les touristes d'agrément disposent de revenus relativement importants. Les revenus du foyer se situent le plus souvent entre 2 500 et 4 000 euros mensuels. Les voyageurs avec des revenus supérieurs à 6 000 euros sont plus fréquemment étrangers (18 % contre 13 % des Français) (*figure 5*). En particulier, plus du tiers des Suisses et des Scandinaves déclare avoir un revenu supérieur à ce seuil. Ils ne sont que 9 % chez les Belges et 5 % pour les touristes venant de l'Europe de l'Est.

## 61 % des touristes d'agrément étrangers utilisent les transports maritimes

Un touriste d'agrément sur deux accède à l'île en bateau, 56 % via le port de Bastia. Ce sont trois touristes d'agrément sur dix qui transitent par ce port.

Quand ils voyagent en avion, c'est au contraire plus souvent via l'aéroport d'Ajaccio (41 %) et de Figari (25 %). 63 % de ces voyages aériens se font sur des compagnies hors de l'offre traditionnelle desservant l'île (Air Corsica, Air France et

HOP), sept fois sur dix sur Easy Jet et Volotea.

Le choix du mode de transport diffère selon la nationalité et le lieu de résidence. Ainsi, les touristes étrangers privilégient la voie maritime dans 61 % des cas. C'est l'option de la totalité des Italiens (99 %) et de la grande majorité des Allemands et des Néerlandais (70 %) (*figure 4*). À l'inverse, la plupart des Scandinaves, des Belges et des Anglais utilisent l'avion pour leur séjour en Corse.

Les Français arrivent moins souvent en bateau que les étrangers : 43 %. Ce mode de transport est surtout utilisé par les habitants de PACA, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 3*).

## 79 % des nuitées dans l'hébergement marchand professionnel

L'offre d'hébergement est multiple et variée. À l'hébergement marchand professionnel (hôtels, campings, résidences de tourisme, villages de vacances, gîtes ou chambres d'hôtes) s'ajoutent les locations de particulier à particulier qui constituent l'hébergement marchand non professionnel. Les 400 000 touristes d'agrément génèrent 3,4 millions de nuitées dans l'ensemble de ces hébergements.

Les hébergements marchands professionnels regroupent 79 % des nuitées (*figure 6*). Les hôtels à eux seuls en concentrent 26 %, suivis des campings (20 %).

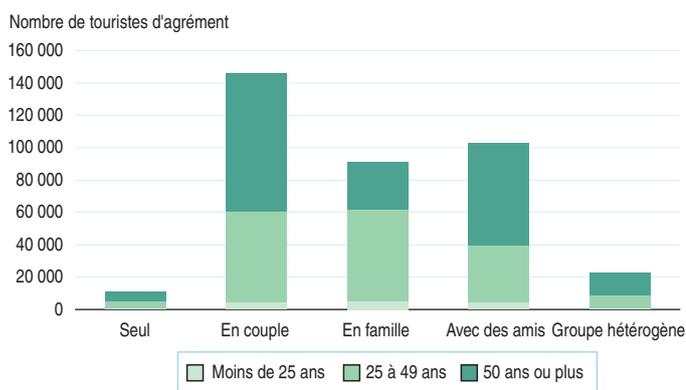
En mai et juin, les locations de particulier à

## 1 Données de cadrage de l'avant saison touristique

	Agrément	Affinitaire	Professionnel	Ensemble
<b>Nombre de touristes</b>	<b>399 072</b>	<b>105 727</b>	<b>53 071</b>	<b>557 870</b>
Nombre de séjours	131 655	47 833	19 283	198 771
Nombre de nuitées	3 412 002	1 052 589	293 003	4 757 594
En hébergements marchands professionnel (%)	78,7	3,4	72,6	61,7
En hébergements marchands non professionnel (location de particulier à particulier)(%)	20,4	0,1	6,8	15,0
En hébergements non marchands (%)	0,9	96,5	20,6	23,3

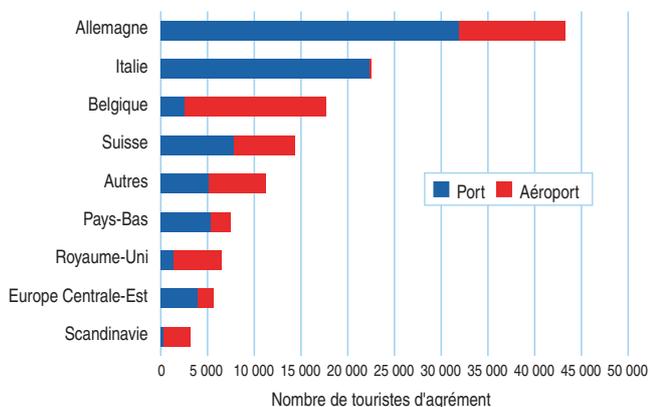
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

## 2 Touristes d'agrément selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



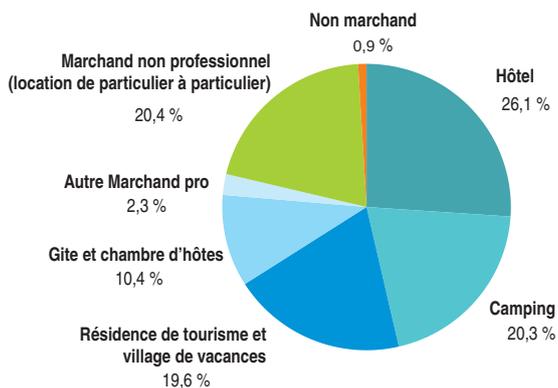
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

## 4 Touristes d'agrément étrangers selon leur nationalité et leur mode de transport



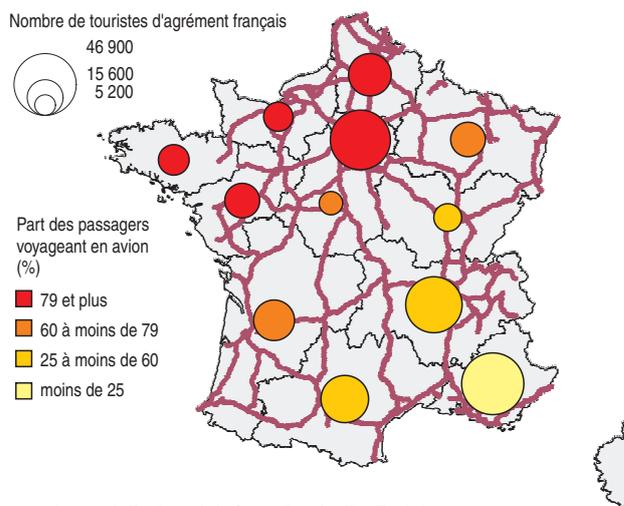
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

## 6 Répartition des nuitées des touristes d'agrément selon le type d'hébergement principal occupé



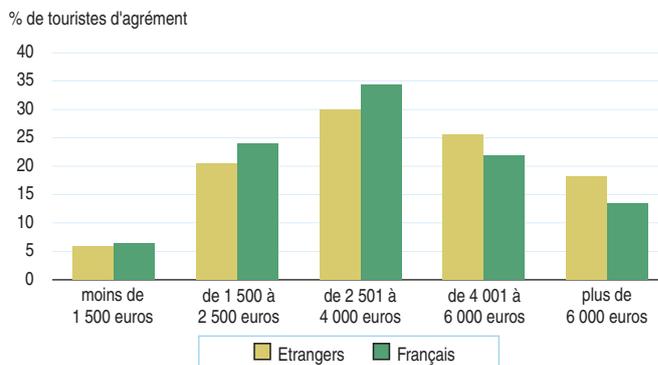
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

## 3 Touristes d'agrément français selon leur région de résidence et leur mode de transport



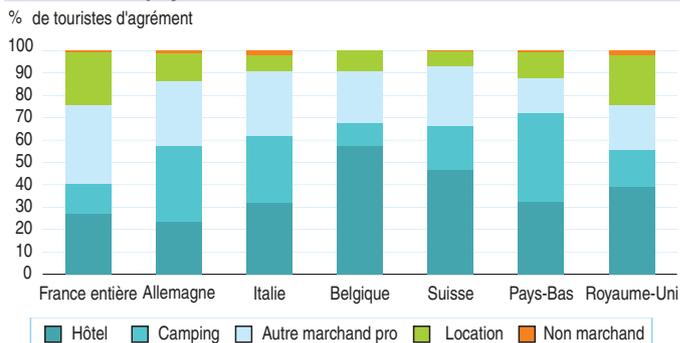
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

## 5 Revenus mensuels du foyer des touristes d'agrément selon leur nationalité



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

## 7 Mode d'hébergement principal des touristes d'agrément selon leur pays de résidence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

particulier représentent donc 20 % des nuitées.

Le choix du mode d'hébergement est variable selon la nationalité des touristes (figure 7). Les Allemands et les Néerlandais privilégient les campings alors que les autres nationalités étrangères logent le plus souvent en hôtel. Les Français préfèrent les autres types d'hébergements marchands. Ils sont aussi, avec les Anglais, ceux qui fréquentent le plus les locations de particulier à particulier.

L'Extrême Sud et la Balagne sont les deux principales régions touristiques de l'île. Elles accueillent respectivement un quart et un cinquième des nuitées d'agrément (figure 8). La région ajaccienne et celle de Bastia-Cap Corse en concentrent un quart à elles deux. Les cinq régions restantes n'accueillent que trois nuitées sur dix.

Les Français sont majoritaires dans toutes les régions sauf en Centre Corse où les étrangers sont prédominants et les Allemands surreprésentés (figure 9).

La présence de touristes étrangers est globalement plus élevée sur la côte est (de Bastia à Bonifacio), notamment choisie par les deux tiers des Néerlandais et des Italiens et plus de la moitié des Belges. Ces derniers logent principalement dans l'Extrême Sud. La Balagne abrite aussi une part plus importante d'étrangers. Spécifiquement, 61 % des Scandinaves choisissent cette région comme près de 30 % des Allemands et des Britanniques.

### Des séjours d'une semaine réservés en amont

En avant saison, la durée moyenne des séjours d'agrément atteint près de 9 nuits.

Le séjour le plus fréquent reste toutefois celui de 7 nuits : 29 % des séjours demeurent calés sur une semaine, notamment chez les passagers aériens (36 %) (figure 10). Quel que soit le mode d'accès à l'île, seuls 15 % des séjours comportent 4 nuits ou moins et 9 % comprennent 15 nuitées ou plus.

Ces durées de séjour varient selon le type d'hébergement. Les séjours les plus longs sont ceux passés en camping (près de 10 nuits en moyenne), suivis de ceux en location de particulier à particulier (9 nuits) ou en village de vacances et résidence de tourisme (8 nuits). En revanche, les séjours hôteliers sont plus courts (6 nuits en moyenne).

Ainsi, les durées moyennes de séjour sont plus courtes dans les régions les plus urbaines d'Ajaccio et de Bastia-Cap Corse où les nuitées en hôtel prédominent (figure 8). Les séjours sont plus longs sur la plaine orientale où hôtellerie de plein air, résidence de tourisme et village de vacances affichent le plus grand nombre de nuitées. Dans l'Extrême Sud, les nuitées dans des

locations de particulier à particulier sont plus fréquentes (28 %).

Bien qu'en cette période les structures ne soient pas complètes, 84 % des séjours sont réservés avant l'arrivée. Ainsi, 33 % des réservations sont réalisées plus de trois mois à l'avance. Cette proportion atteint 38 % lorsque le séjour est centré sur de la location de particulier à particulier. Le séjour sans réservation est le plus souvent effectué dans l'hébergement marchand professionnel. Les réservations de dernière minute, faites moins d'un mois avant le départ, sont rares.

Le canal de réservation dépend aussi beaucoup du choix de l'hébergement (figure 11). Un quart des séjours est réservé directement auprès de l'hébergeur, qu'il soit professionnel ou non. Les agences de voyage demeurent un intermédiaire important pour les hébergements professionnels (23 %). Les sites de location en ligne représentent une part prépondérante des réservations de particulier à particulier : 35 % de location via Airbnb, Abritel, Homelidays...

### Un seul lieu de séjour et une faible pratique d'activités payantes

Le tourisme itinérant reste faible chez les touristes d'agrément : 60 % dorment dans une seule région durant leur séjour et seulement 24 % utilisent des hébergements dans trois zones ou plus.

L'itinérance est, en moyenne, plus faible chez les touristes faisant le choix de la location de particulier à particulier : 73 % restent dormir dans la même région. Dans l'hébergement marchand professionnel, les comportements sont très variables : les touristes logeant en résidence de tourisme, village de vacances sont les moins mobiles, alors que ceux qui choisissent l'hôtel, les campings ou les gîtes sont 50 % à changer de région durant leur séjour.

Les étrangers, à l'exception des Scandinaves, sont globalement plus mobiles que les Français. Les Néerlandais et les Belges sont les touristes les plus itinérants (65 % et 58 %).

Les touristes résidant principalement en Centre Corse sont les plus mobiles (87 %), ainsi que, dans une moindre mesure, ceux séjournant en région Ouest Corse (54 %). À l'opposé, c'est en Balagne, dans l'Extrême Sud et en région ajaccienne que l'on retrouve les personnes les plus sédentaires. Pourtant, la plupart des touristes dispose d'un moyen de locomotion, qu'il s'agisse de leur voiture (33 %), d'un véhicule de location (34 %), d'un deux roues (5 %) et d'un camping-car ou véhicule aménagé (5 %). En outre, 13 % déclarent avoir utilisé un car (voyages de groupes).

Parmi les personnes venant en bateau, 64 % ont leur voiture personnelle. La même proportion des personnes arrivant par avion

déclare toutefois avoir loué un véhicule.

Durant leur séjour, les touristes ne pratiquent en moyenne qu'un seul type d'activité payante. Plus précisément, 40 % d'entre eux n'ont fait aucune activité et 34 % en ont fait une seule, le plus souvent en lien avec des visites du patrimoine naturel (6 fois sur 10). Lorsqu'ils ont effectué deux types d'activités, c'est quatre fois sur dix une combinaison patrimoines naturel et culturel. Enfin, ils sont moins de 8 % à avoir pratiqué trois types d'activités payantes ou plus.

### Des touristes d'agrément globalement satisfaits

Globalement, les touristes sont satisfaits de leur séjour (figure 12). En effet, les répondants indiquent à 94 % être satisfaits ou très satisfaits du rapport qualité/coût de leur voyage en Corse ; 36 % sont même très satisfaits et moins de 1 % ne le sont pas du tout.

Le coût de la restauration recueille le moins d'avis positifs (74 %) et le plus grand nombre d'insatisfaits (5 %).

Les touristes sont à 81 % satisfaits du coût du transport. Les passagers des compagnies aériennes non traditionnelles jugent mieux le coût de leur transport que les autres.

Le coût et la qualité de l'hébergement sont estimés satisfaisants à 89 % et 94 %. L'accueil sur la destination contente également les visiteurs (93 %).

Ainsi, le jour de leur départ, 45 % des touristes indiquent vouloir revenir (certainement ou probablement) en Corse contre seulement 12 % qui ne l'envisagent pas. Toutefois, une forte proportion ne se prononce pas (43 %).

### Mais aussi 106 000 touristes affinitaires...

En avant saison, en plus des touristes d'agrément, 106 000 personnes se rendent sur l'île dans leur famille (41 %), pour visiter des amis (32 %) ou pour profiter de leur résidence secondaire (26 %). Ce sont des touristes affinitaires (définitions). En outre, 1 % vient dans le cadre d'un échange d'appartement.

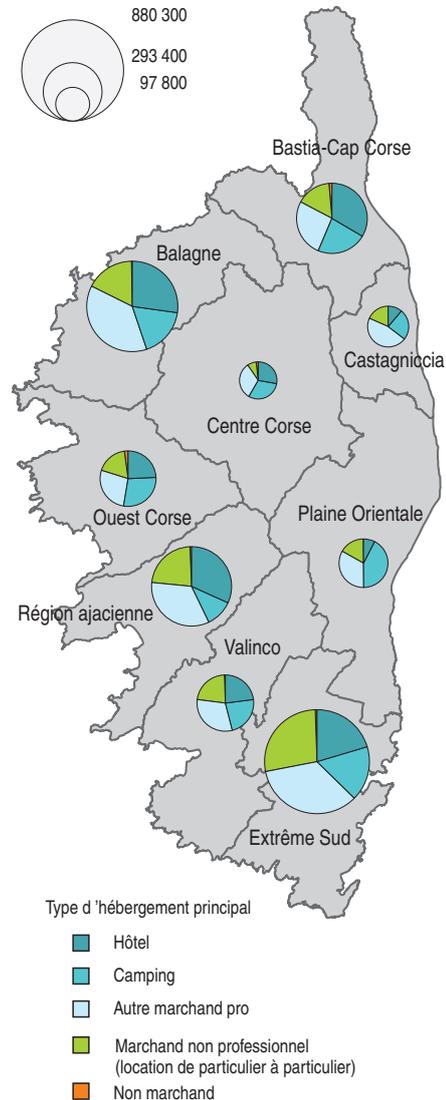
Ce sont essentiellement des Français (85 %). La moitié vient de PACA et d'Île-de-France. Les 16 000 étrangers sont le plus souvent italiens (33 %).

Quatre touristes affinitaires sur dix voyagent en couple. Ils viennent plus souvent seuls que les touristes d'agrément (15 % contre 3 %) et moins souvent avec des amis (15 % contre 27 %). Comme les voyageurs d'agrément, ils sont en majorité âgés de 50 ans ou plus (figure 13).

Les touristes affinitaires se rendent assez régulièrement en Corse. Au cours des cinq dernières années, ils sont quatre sur dix à

**8** Nuitées d'agrément par région selon le type d'hébergement principal

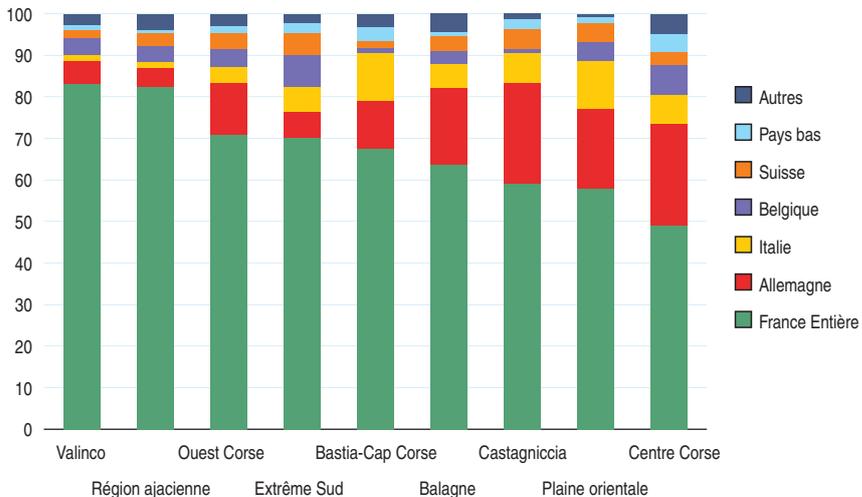
Nombre de nuitées des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**9** Répartition des touristes d'agrément selon leur nationalité et la région principale de séjour

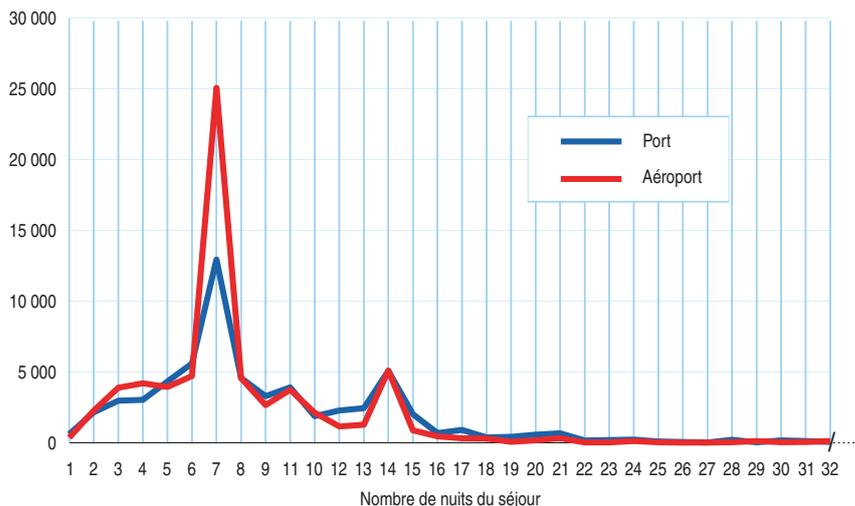
% des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

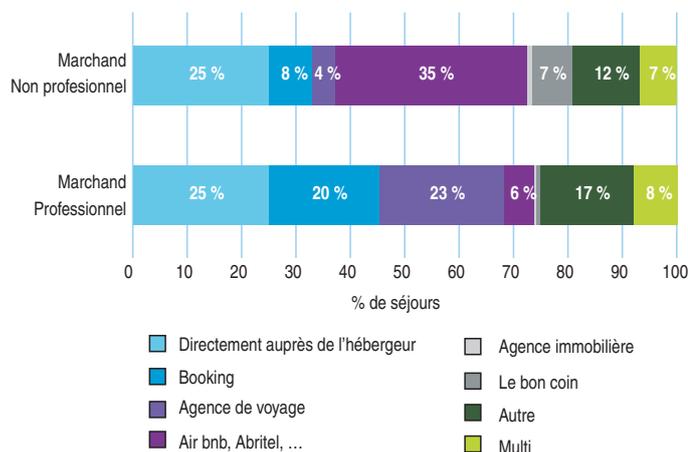
**10** Durée des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'accès à l'île

Nombre de séjours



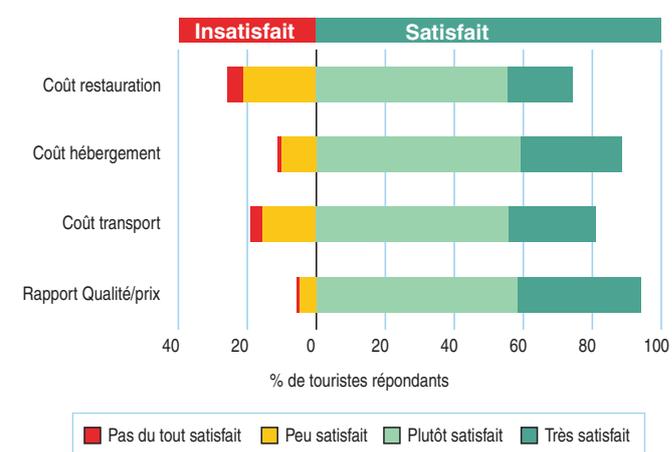
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**11** Mode de réservation des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'hébergement principal (hors pas de réservation)



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**12** Niveau de satisfaction des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

venir en moyenne au moins une fois par an. Seuls deux sur dix viennent pour la première fois en 2017. Les occupants de résidences secondaires sont les plus fidèles : 80 % déclarent être venus au moins 6 fois dans les cinq dernières années (*figure 14*).

Ces touristes disposent d'un pouvoir d'achat similaire à celui des touristes d'agrément : sept sur dix ont des revenus supérieurs à 2 500 euros mensuels. Ce sont les résidents secondaires qui ont les revenus les plus élevés (*figure 15*).

Les touristes affinitaires arrivent un peu plus souvent par la voie aérienne que les touristes d'agrément (57 % soit + 6 points). Ils utilisent alors en majorité l'offre des compagnies traditionnelles (54 %). Presque tous ont un moyen de locomotion, sept fois sur dix une voiture personnelle, mais ils louent aussi un véhicule deux fois sur dix.

### ... pour 1 million de nuitées

Le tourisme affinitaire génère 1 million de nuitées sur l'île dont 39 % sont passées en famille, 30 % dans des résidences secondaires et 27 % chez des amis. En complément de ces nuitées, de nature non marchande, ils fréquentent ponctuellement des hébergements marchands : 37 000 nuitées dont 78 % dans des hôtels (*figure 16*).

Ils logent le plus souvent en région ajaccienne et en Balagne (respectivement 23 % et 21 % des nuitées). Ceux qui vont dans leur famille sont surreprésentés dans la région ajaccienne et celle du Valinco, alors que les nuitées en résidences secondaires dominent dans l'Ouest Corse et en Castagniccia.

Les séjours affinitaires sont moitié moins centrés sur la semaine que les séjours d'agrément. Seulement 15 % durent 7 nuits au profit de séjours plus courts (22 % durent 4 nuits ou moins) mais aussi plus longs

(17 % ont 15 nuits ou plus). En particulier, un quart des séjours en résidence secondaire dure plus de 15 jours.

Les touristes affinitaires font moins d'activités payantes que les touristes d'agrément : 62 % n'en font aucune et 23 % un seul type. Celles-ci restent tournées majoritairement vers les visites de patrimoine naturel. Viennent ensuite les activités sportives de pleine nature (accrobranche, canyoning, randonnée avec guide...) et les visites de patrimoine culturel.

### et 53 000 touristes professionnels...

Durant cette avant saison, 53 000 voyageurs ont séjourné sur l'île pour un motif professionnel. Cela va du séminaire à la rencontre de clients ou de fournisseurs et concerne également les salariés venus travailler sur un chantier, se déplaçant pour une réunion, un rendez-vous d'embauche ou un contrat de courte durée dans une entreprise.

Ainsi, plus de la moitié des touristes professionnels voyage avec des collègues et le quart se déplace seul (*figure 17*).

Logiquement, six touristes professionnels sur dix ont entre 25 et 49 ans et ce sont essentiellement des Français (87 %) : 29 % viennent de PACA, 16 % d'Île-de-France et 16 % d'Occitanie. Parmi les étrangers, 21 % sont Italiens. Ce sont plutôt des personnes avec des revenus élevés, représentatives de catégories sociales supérieures : les trois quarts gagnent plus de 2 500 euros mensuels. Ils sont en outre 40 % à venir en Corse pour la première fois depuis cinq ans, alors qu'en moyenne, 22 % s'y déplacent au moins une fois par an.

Ces voyages sont fortement polarisés sur Ajaccio (62 %) et ils privilégient l'avion et surtout les compagnies traditionnelles (72 %). Corollaire de cette prépondérance

de l'aérien, seuls 26 % d'entre eux viennent avec leur voiture personnelle. Toutefois, 28 % en louent une et 13 % utilisent les services de taxi.

Ce tourisme d'affaires génère 293 000 nuitées essentiellement en hébergement marchand professionnel, le plus souvent en hôtel (*figure 18*). Toutefois, 20 % des nuitées sont passées dans le non marchand, en particulier chez des amis ou de la famille. Les voyageurs professionnels italiens choisissent majoritairement cet hébergement.

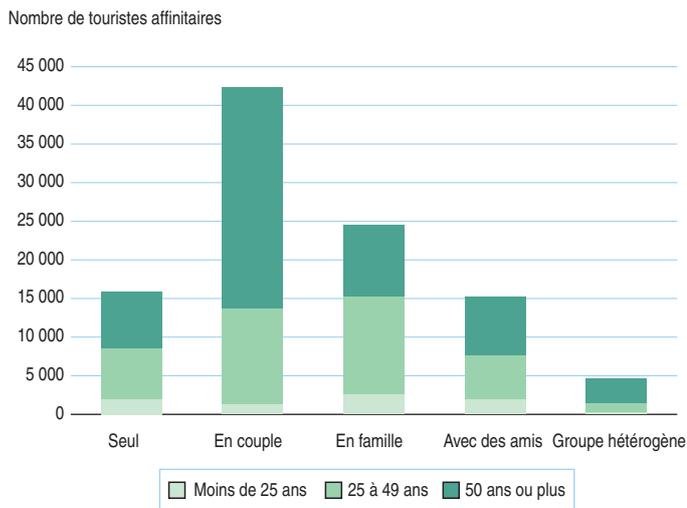
Parmi les séjours en hébergement marchand, 23 % n'ont pas fait l'objet de réservation et 39 % ont été réservés dans le mois précédant l'arrivée sur l'île. Cette réservation a été faite le plus souvent directement auprès de l'hébergeur ou par Booking.

La durée de séjour des voyageurs professionnels est plus courte que pour les autres types de touristes : les deux tiers restent 4 nuits ou moins. En lien avec ces durées de séjour très courtes, ils sont peu nombreux à dormir dans plusieurs régions : 18 %. Ils séjournent prioritairement dans la région ajaccienne. C'est le cas d'un professionnel français sur deux. A contrario, un travailleur italien sur trois loge en région de Bastia-Cap Corse.

Un touriste professionnel sur deux déclare avoir pratiqué une activité de loisir payante. C'est le plus souvent un seul type d'activité qui est choisi : visite du patrimoine naturel ou nautisme.

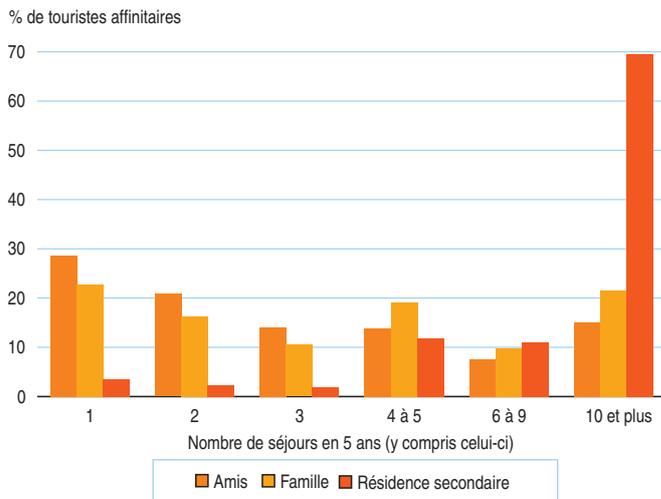
Les touristes professionnels sont autant satisfaits que les touristes d'agrément du rapport qualité prix de leur séjour (92 %). En revanche, leur niveau de satisfaction est plus faible en ce qui concerne les prix des transports et de la restauration (respectivement 71 % et 70 %). La qualité de l'accueil et de l'hébergement sont mieux notés (94 %). ■

**13** Touristes affinitaires selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



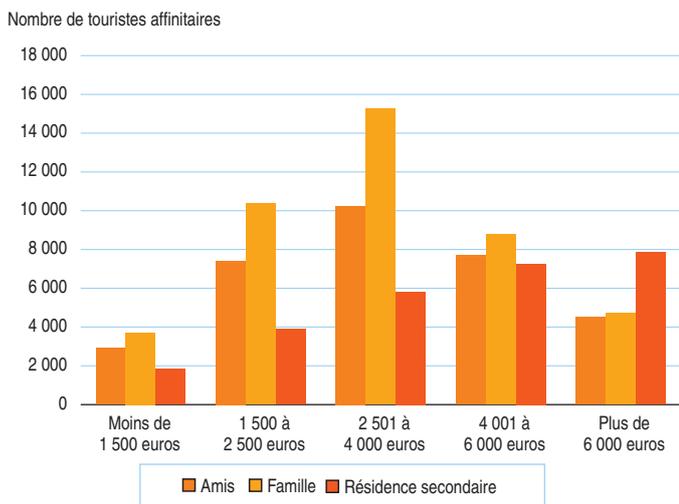
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**14** Répartition des touristes affinitaires selon le nombre de séjours en Corse sur les cinq dernières années et le type d'hébergement



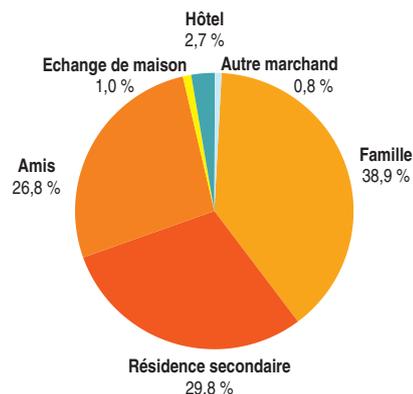
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**15** Touristes affinitaires selon le revenu du foyer et le type d'hébergement



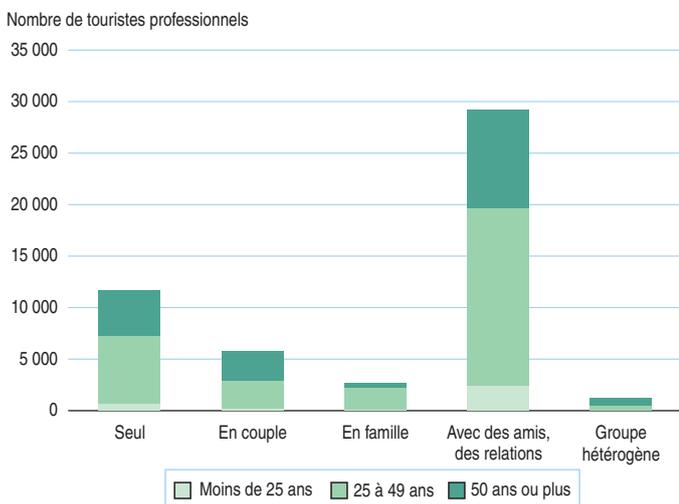
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**16** Répartition des nuitées des touristes affinitaires selon le type d'hébergement principal occupé



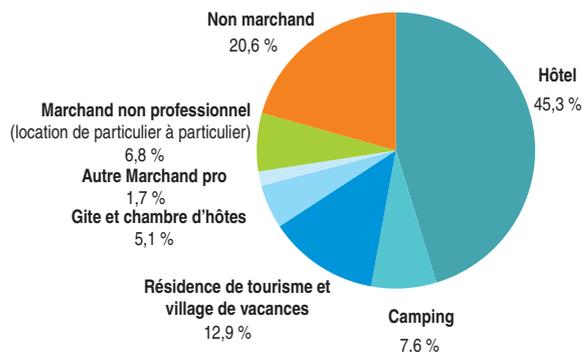
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**17** Voyageurs professionnels selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

**18** Répartition des nuitées des voyageurs professionnels selon le type d'hébergement occupé



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017